# PARLONS DU PROJET ENSEMBLE!

LES RENDEZ-VOUS DE LA CONCERTATION. DU 22 SEPTEMBRE AU 8 DÉCEMBRE 2022

## VENEZ ÉCHANGER LORS DES RÉUNIONS PUBLIQUES

- 6 octobre 2022 à 18 h 30 au Palais des Congrès, 22 cours Honoré Cresp
- le 8 décembre 2022 à 18 h 30 à la salle du Château (n°8), rue du Château à Mouans-Sartoux

## ADRESSEZ-NOUS **VOS QUESTIONS ET AVIS**

- avec le cahier d'expression mis à disposition auprès des expositions
- par courriel: concertation-bhns@paysdegrasse.fr
- par courrier : Communauté d'agglomération du Pays de Grasse – Concertation Bus Express - 57 avenue Pierre-Sémard -06130 Grasse

### **APPROFONDISSONS** LE PROJET AU COURS DES ATELIERS THÉMATIQUES

- «Quelle offre de service avec le Bus Express?», le 20 octobre 2022 de 18 h à 20 h au siège de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse (salle du Conseil)
- « Environnement et cadre de vie autour du projet de Bus Express », le 10 novembre 2022 de 18 h à 20 h à la mairie annexe du Plan de Grasse (salle Émile Jacquemin)
- «Vélo, marche à pied et autres modes actifs, quels usages avec le Bus Express ?», le 24 novembre 2022 de 18 h à 20 h à la salle du Château (n°8), rue du Château à Mouans-Sartoux

### NOUS SOMMES À VOTRE ÉCOUTE PENDANT LES PERMANENCES

• au siège de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse : du 7 octobre au 7 décembre 2022, les lundis de 9 h à 12 h, les mercredis de 13h30 à 17 h et les vendredis de 9 h à 12 h

# TOUTE L'INFO SUR LE BUS EXPRESS

- Le dossier de concertation
- Les expositions
- l'exposition permanente, du 7 octobre au 7 décembre 2022, dans les mairies de Grasse et de Mouans-Sartoux, à la mairie annexe du Plan de Grasse, au siège de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse à Grasse et au siège de la régie des transports Sillages à Grasse, aux jours et heures habituels d'ouverture
- l'exposition itinérante : programme détaillé sur paysdegrasse.fr
- La page du Bus Express sur paysdegrasse.fr
- En complément, « Communauté d'agglomération du Pays de Grasse » sur Facebook et Twitter pour suivre l'actualité de la concertation

#### ET APRÈS LA CONCERTATION ?

La Communauté d'agglomération du Pays de Grasse établira début 2023 un bilan de la concertation. qui restituera les avis exprimés par les habitants et les acteurs du territoire. Il sera mis en ligne et disponible pour tous sur paysdegrasse.fr.

L'assemblée de la Communauté d'agglomération décidera, sur la base du bilan, des suites qu'elle donne au projet et effectuera notamment le choix d'une variante de tracé.

#### LES PARTENAIRES DU PROJET DE BUS EXPRESS GRASSE - MOUANS-SARTOUX :















# PARLONS-EN **ENSEMBLE!**

CONCERTATION PRÉALABLE du 22 septembre au 8 décembre 2022



**GRASSE - MOUANS-SARTOUX** 

# LE FUTUR BUS EXPRESS DU PAYS DE GRASSE :

2025-2028

TRAVAUX PUIS

MISE EN SERVICE

# C'EST LE MOMENT DE DONNER VOTRE AVIS!

La Communauté d'agglomération du Pays de Grasse a lancé depuis 2020 les études sur le projet de Bus Express destiné à relier Grasse à Mouans-Sartoux.

Une première étape d'étude est réalisée aujourd'hui. Elle a permis d'approfondir les besoins de déplacements dans notre territoire, d'étudier les principales caractéristiques du projet et d'identifier des variantes de tracé.

La conception du Bus Express est engagée, mais elle n'est pas finalisée à ce stade. Le programme opérationnel reste à préciser sur plusieurs points comme, par exemple, les aménagements de la voirie pour insérer les voies réservées au Bus Express, l'emplacement exact et la configuration des stations ou les aménagements d'intermodalité (parking-relais, aire de covoiturage, itinéraires cyclables, cheminements piétons). C'est le moment de donner votre avis : il sera utile pour orienter et enrichir la suite des études

N'hésitez pas à participer à la concertation qui s'ouvre le 22 septembre. Nous attendons vos contributions!



# OÙ EN SOMMES-NOUS?



Approbation du Plan de Déplacements Urbains de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse qui initie le projet de Bus Express

Études de faisabilité et définition du programme opérationnel au 8 décembre 2022 CONCERTATION

PRÉALABLE

début 2023 BILAN DE LA CONCERTATION

2023-

2024

# À DÉCOUVRIR DANS CETTE PLAQUETTE

- L'essentiel sur le projet de Bus Express
- Les rendez-vous de la concertation préalable

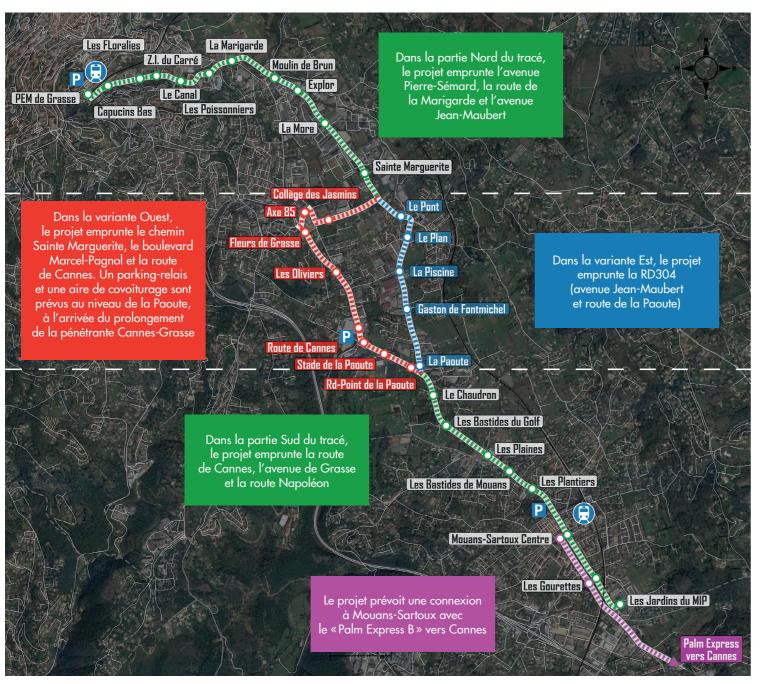
#### POUR EN SAVOIR +

• Le dossier de concertation (il présente le projet de manière détaillée) et la page consacrée au Bus Express sur paysdegrasse.fr



# L'ESSENTIEL SUR LE PROJET DE BUS EXPRESS

Le Bus Express reliera le pôle d'échanges multimodal de la gare SNCF de Grasse aux Jardins du Musée International de la Parfumerie (JMIP) à Mouans-Sartoux.



Le Bus Express desservira le corridor de déplacements Nord-Sud de la Communauté d'agglomération, qui concentre aujourd'hui les trafics et les problématiques liées à la congestion routière.

Il permettra de rejoindre les gares SNCF de Grasse et de Mouans-Sartoux, d'importantes zones d'activités économiques et commerciales (Sainte-Marguerite, Plan de Grasse, Saint-Marc...), des quartiers prioritaires de la politique de la ville (secteur Le Grand Centre-Le Plan de Grasse et quartier Fleurs de Grasse), des établissements scolaires, de grands équipements (stade de la Paoute, cinéma La Strada, JMIP...) et de nombreux commerces et services de proximité. Environ 15 000 habitants et 11 000 emplois se situent à moins de 600 mètres de la future ligne.

Deux variantes de tracé sont étudiées aujourd'hui dans la partie centrale du projet : une variante Ouest dite « Route de Cannes », une variante Est dite « Le Plan ». La concertation préalable permettra d'éclairer la décision de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse sur le choix d'une variante à retenir.

# LES OBJECTIFS DU PROJET

- Créer une liaison efficace et robuste (fréquence soutenue et ponctualité) entre Grasse et Mouans-Sartoux, en complémentarité avec les offres de bus et de TER existantes
- Offrir une interconnexion avec le « Palm Express B » pour faciliter les déplacements vers Cannes
- Œuvrer pour la transition écologique en réduisant la part de la voiture dans la mobilité du quotidien (elle représente aujourd'hui près de 80 % des déplacements locaux) et en enrichissant l'offre pour les modes actifs (vélo, marche à pied)
- Contribuer à l'image de marque du territoire avec un projet répondant aux standards de modernité : bus électriques de dernière génération, végétalisation des espaces publics, design des bus et des stations...



## LES GRANDES CARACTÉRISTIQUES DU BUS EXPRESS

- 8 à 10 kilomètres de ligne
- des voies réservées, indépendantes du reste de la circulation routière
- des bus de 100 places, 100 % électriques
- 3 parkings-relais : 2 existants, 1 à créer
- 1 aire de covoiturage
- 24 ou 27 stations, ou arrêts, selon les variantes de tracé
- des bus et des stations accessibles aux personnes à mobilité réduite
- 1 dépôt de bus de nouvelle génération pour stationner, entretenir et recharger les bus
- des cheminements piétons et des itinéraires cyclables
- des stationnements sécurisés pour les vélos dans les stations les plus importantes
- un projet entièrement végétalisé (plantations d'arbres, plates-bandes...)
- un coût estimé à 60 millions d'euros (M€) hors taxes (45 M€ pour l'aménagement de la ligne et 15 M€ pour le dépôt de bus)

#### L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE DES HABITANTS

Ces questions font partie intégrante de la conception du projet de Bus Express.

À ce stade des études, les enjeux suivants sont identifiés : le risque inondation, les milieux naturels liés au cours d'eau de la Mourachonne, la compatibilité du projet avec les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) de Grasse et de Mouans-Sartoux, la proximité de monuments historiques, les besoins fonciers et le stationnement (le projet impliquera la suppression de places de stationnement, notamment pour planter des arbres).



Les mesures pour éviter, réduire ou compenser les impacts du projet seront précisées dans la suite des études.

# **UNE OFFRE ATTRACTIVE**



FRÉQUENCE : 10'

1 Bus Express toutes les 10 minutes aux heures de pointe et toutes les 15' le reste de la journée (aujourd'hui : 1 bus toutes les 20 ou 30' aux heures de pointe et toutes les 45' ou 1 h le reste de la journée)



Une amplitude de service élargie (6 h à 21 h aujourd'hui)



Entre la gare SNCF de Grasse et le centre-ville de Mouans-Sartoux, contre 25 à 30' aujourd'hui



La part des déplacements reportés de la voiture vers le Bus Express, à un horizon de dix ans après la mise en service

PROJET DE BUS EXPRESS :

||||||||| Variante « Route de Cannes »

Variante « Le Plan »

Stations - Tracé commun

Stations - Variante « Route de Cannes »Stations - Variante « Le Plan »

INTERMODALITÉ :

Pôle d'échanges multimodal
Ligne TER Nice-Grasse

P

Parkings-relais

INTERCONNEXION:

(Rus Express B » (Bus Express de la Communauté d'agglomération Cannes Pays de Lérins)

0

Stations « Palm Express B »

AUTRE :

---- Limites communales